

# La Feuille de Chou

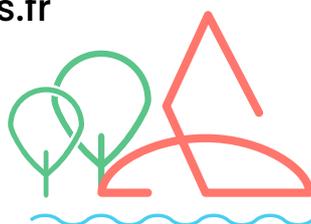
**Bulletin Communal de Périgny-sur-Yerres**

Avril 2022



[www.perigny-sur-yerres.fr](http://www.perigny-sur-yerres.fr)

N° 05



Périgny  
sur Yerres  
.....  
Val-de-Marne

## INFOS MUNICIPALES



### NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2696 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : [mairie@perigny-sur-yerres.org](mailto:mairie@perigny-sur-yerres.org)
- Site internet : [www.perigny-sur-yerres.fr](http://www.perigny-sur-yerres.fr)

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 – Fax : 01 45 98 97 17

#### Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections  
Tél. : 01 45 98 90 45 – Fax : 01 45 98 97 17

CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

#### Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **8 h 15 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30**  
Mercredi : **8 h à 12 h**

### BULLETIN COMMUNAL N°04

- Directeur de la publication : **Arnaud VEDIE**
- Responsable de la communication : Sandrine BAUDOIN
- Conception – Réalisation : Estimprim  
(Crédits photos : Mairie de Périgny – Freepik, Fotolia)
- Tirage à 1300 exemplaires – Dépôt légal 2022, année 2022
- Photo de couverture : Alain GUEDON

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### MAIRE

**Arnaud VEDIE**

### MAIRES ADJOINTS

- **Nathalie FIACRE**, adjointe aux Solidarités et à la Famille
- **Gabriel LE LAY**, adjoint aux Finances et à l'Activité économique
- **Suzanne LE CLEACH**, adjointe à la Culture et Animations
- **Gérard BRUN**, adjoint à l'Espace Public
- **Corinne ANDRE**, adjointe à la Qualité et au Cadre de Vie

### CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Angélique DEFFAND**, conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal Jeunes
- **Bruno SCHÄFER**, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique
- **Marie-Thérèse BOURNEIX**, conseillère municipale déléguée au jumelage et aux animations culturelles
- **Gilles TROUVE**, conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux

### CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Alain GUEDON**, conseiller municipal
- **Lucile AUDOUY**, conseillère municipale
- **Julie BERGES**, conseillère municipale
- **Philippe LEVESQUE**, conseiller municipal
- **Servais AKAKPO**, conseiller municipal
- **Véronique LE LAY**, conseillère municipale
- **Laurent CHARMOIS**, conseiller municipal
- **Grégory FLORENTIN**, conseiller municipal
- **Sandrine BAILLON-ARNAUD**, conseillère municipale
- **Sonia DESGRANGES**, conseillère municipale
- **Vincent SADOT**, conseiller municipal
- **Sabrina PAGEAUX**, conseillère municipale
- **Lucas TRIPIER**, conseiller municipal

*Pour les rencontrer,  
prendre contact avec  
le service « accueil »  
de la mairie.*



## Chères Pérignonnes, Chers Pérignons,

Les premiers mois de ce début d'année ont été riches en événements et rencontres :

Nous avons enfin inauguré nos jardins familiaux nourriciers. Les quarante jardiniers, protecteurs des espèces végétales et animales qui habitent ou vont habiter ce lieu protégé, sont les artisans et artistes qui écoutent la nature et la soignent. Je suis en effet persuadé de l'importance des jardins, comme lieux de patrimoine mais aussi comme terrains d'expérimentation, de créativité et d'éducation : une parcelle a été attribuée à nos deux écoles à cet effet.

Notre commune a reçu la visite du Président du département du Val-de-Marne, Olivier CAPITANIO. Ce dernier m'a assuré de son soutien pour revoir le déploiement de la fibre sur notre commune, l'entretien de nos voiries départementales pour les sécuriser et les moderniser, la relance du dossier de la route du développement durable visant à contourner les centres-villes de Villecresnes, Mandres et Périgny afin d'envoyer directement les véhicules sur la zone du SIVOM et enfin les plantations d'arbres sur notre commune dans le plan "50 000 arbres" du département.

J'ai rencontré notre Commissaire pour une réunion de travail sur la sécurité des biens et des Pérignons en faisant le bilan sur le partenariat avec notre police pluri-communale. J'en ai profité pour l'alerter sur la recrudescence de chiens catégorisés non déclarés, auteurs de morsures et les nombreuses incivilités routières.

Par ailleurs, avec l'équipe municipale, nous avons voté le budget 2022. Je tiens à remercier l'administration qui a œuvré à l'élaboration de ce budget dans un contexte difficile. Les dotations de l'État n'augmentent pas et nous subissons de plein fouet pour la première année la baisse de la compensation de la taxe d'habitation. Comme vous, les augmentations des fluides (électricité, eau, gaz, etc.) et des charges touchent la commune. Hélas, les situations économiques nationale et internationale n'aident pas. Malgré cela, nous avons réussi à concevoir un budget à l'équilibre prévoyant les hausses annoncées. Aussi, de bons points sont à noter :

Grâce aux négociations que j'ai faites en commission nationale SRU, nous avons eu une diminution de notre amende SRU, passée de plus de 140 000 € il y a quelques années à 43 000 € aujourd'hui.

Nous n'augmentons pas les taux d'imposition cette année, comme annoncé en début d'année et dans notre programme.

Ce budget voté nous permettra, entre autres projets, d'enfin lancer les travaux pour les rénovations de notre colombier, du local associatif au-dessus de la micro-crèche et, en partenariat avec GPSEA, ceux de la Maison de la Nature.

Avec l'arrivée des beaux jours, comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin, nous retrouverons progressivement une vie plus animée dans notre commune. Avec notre adjointe déléguée à la Culture, Animations et Loisirs, Suzy LE CLEAC'H, et son équipe, nous mettons à nouveau en route nos animations pour tisser les liens entre Pérignons et retrouver de bons moments conviviaux qui sont l'âme et l'esprit de notre commune. Le marché de Printemps, le Printemps des arts, le théâtre fin juin et le concert des élèves du conservatoire sont autant de beaux et exceptionnels instants qui reprennent vie... Avec de nouveaux événements comme la commémoration de l'Appel du 18 juin ou encore la Fête de la musique.

Enfin, je tiens tout particulièrement à souhaiter la bienvenue à Eric DRUESNES, notre nouveau responsable du service Enfance-Jeunesse et féliciter Loïc MINE pour sa prise de fonction au poste de responsable du service techniques qui continue de gérer le service urbanisme.

Votre Maire,  
**Arnaud VÉDIE**

POUR CONTACTER LE MAIRE :

Téléphone : 01 45 98 60 17 - [cabinet@perigny-sur-yerres.org](mailto:cabinet@perigny-sur-yerres.org)



Arnaud Védie-Cristiani



@ArnaudVdie

### REQUALIFICATION DE LA RUE SAINT LEU

Les travaux de requalification de la rue de Saint-Leu, classée voirie d'intérêt territorial ont été réalisés dans le courant de l'été 2021. L'Établissement Public Territorial, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a pris à sa charge les dépenses d'investissement et la commune le mobilier urbain et l'éclairage public.

Les enjeux de ce chantier étaient nombreux car ils devaient prendre en compte la présence de l'école élémentaire Georges Huré dont les abords doivent répondre aux consignes Vigipirate tout en préservant l'importance de cet axe dans la desserte de la commune.

La commune de Périgny, quant à elle, a pris à sa charge le mobilier urbain. Dans cette optique, elle s'était engagée à prendre en compte les demandes du conseil municipal des enfants, des parents et des enseignants, en positionnant des potelets colorés le long du trottoir et ainsi, assurer la sécurité des piétons.

La modernisation de l'éclairage public a également pu être faite, plaçant ainsi la rue sous détection la nuit afin de baisser la consommation et la pollution lumineuse.

Suite aux remarques des riverains, le positionnement des potelets a été étendu à différents endroits de la rue afin d'éviter les stationnements sauvages, gênant la circulation des véhicules et assurer la sécurité VIGIPIRATE.



#### QUELQUES CHIFFRES

Coût global de l'opération : **449 210 €**

Coût à la charge de la commune : **6 696 €**



### JARDINS FAMILIAUX

Les «Jardins de Périgny» ont été inaugurés le samedi 26 mars sous un magnifique soleil de printemps saluant l'aboutissement d'un projet communal.

Cette réalisation répond à une volonté de sauvegarder nos terres agricoles. Ainsi, lorsque l'occasion s'est présentée, notre maire honoraire Georges URLACHER, a décidé d'acquérir ce terrain de 3 000 m<sup>2</sup> afin d'y implanter des jardins familiaux.

L'engouement pour cette idée a été tel qu'il a fallu diviser le terrain en 39 parcelles de 35 à 70 m<sup>2</sup> pour satisfaire le plus grand nombre.

Le souhait de préserver la terre, de la travailler pour se nourrir, de partager ces valeurs en famille ainsi que d'y créer un lien pédagogique puisqu'une parcelle de 75m<sup>2</sup> est dédiée aux scolaires pour un apprentissage potager, a été le moteur d'une vive énergie pour sa mise en œuvre. Cette idée a mûri dans la continuité des politiques communales menées par Michel LUCAS et Georges URLACHER, maires honoraires, puis d'Arnaud VEDIE actuellement chargé des intérêts de notre commune.

La Métropole du Grand Paris a subventionné ce projet à hauteur de 94.000 €. La Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) nous a accompagnés tant pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement que pour la constitution de l'association «Les Jardins de Périgny».

**Pour tout renseignement relatif à ces parcelles, vous pouvez contacter l'association par courriel: [jardinsdeperigny94@gmail.com](mailto:jardinsdeperigny94@gmail.com)**

Très beau printemps à tous.



**Corinne ANDRE**  
Adjointe à la Qualité  
et au Cadre de vie



### ART FLORAL

**Avec l'allègement des mesures sanitaires, le Périclub a rouvert ses portes, accueillant ses adhérents enthousiastes et impatientes de reprendre leurs activités.**

Parmi eux, les adeptes d'Art floral se sont retrouvés munis de roses et de leur imagination pour concevoir des compositions autour du thème de la Saint Valentin.

Cet atelier a lieu un jeudi par mois, les autres semaines cartonage, killing en carton plié, prennent le relais pour contenter tous les esprits minutieux avides de création.



### SAINT VALENTIN

**Peut-être les avez-vous vus, ces petits messages parfois tendres parfois taquins, mais toujours empreints d'amour qui ont défilé sur nos panneaux lumineux le 14 février. Peut-être que l'un d'entre eux vous était personnellement destiné?**

**Merci à tous les participants et bravo à tous les destinataires, pour avoir su susciter de tels élans !**



### COURS DE TAILLE AU VERGER DES NAISSANCES

Malgré une mauvaise météo annoncée, les Pérignons intéressés par la taille et greffe des arbres fruitiers n'ont pas renoncé à se déplacer le dimanche 20 février. Ils ne l'ont pas regretté.

En effet, les Croqueurs de Pommes ont animé cette matinée avec passion et humour. Les échanges étaient dynamiques, les questions ont fusé de part et d'autre et chacun est parti chez soi enrichi de bons conseils et prêt à passer à la pratique.



### REPRÉSENTATION DE LA TROUPE L'ÂGE DE FAIRE

La Covid 19 était interdite de séjour dans notre gymnase Alain Mimoun le samedi 18 décembre dernier. Aussi, s'est-il vu refuser l'accès pour permettre à la troupe de l'Âge de Faire de répéter, puis jouer « Réglons nos contes ! », et ainsi exprimer tout son talent.

Les comédiennes et comédiens ont pris énormément de plaisir à monter sur scène et le mot est faible ! Le public nombreux a été aussi enthousiaste, pour preuve les applaudissements chaleureux qui ont fusé à tout va.

Bravo à tous ces artistes qui nous ont fait oublier la pandémie et oui, Ô rage ! Ô désespoir ! comme dirait Corneille. En l'occurrence c'était Ô rage ! Ô espoir !

Merci à tous ceux qui sont venus et surtout merci aux élèves comédiens.

Beaucoup de joie et d'amour



### LE TENNIS CLUB VOUS INFORME

**Le printemps est là et nos courts ont été démoussés début avril afin de pouvoir jouer en extérieur dans un cadre très champêtre et profiter des premiers rayons de soleil.**

Le Tennis Club de Périgny propose une formule « mi-saison » du 1<sup>er</sup> avril au 31 août qui intègre l'accès aux 3 courts sans limite pour 70 €. Licence et assurances liées incluses.

Une découverte gratuite du tennis est proposée tous les mercredi après-midi de juin aux enfants de 8 à 15 ans. Contacter le TCP par mail pour convenir d'un RDV : [tcperigny94@outlook.fr](mailto:tcperigny94@outlook.fr).

Le TCP a constitué une équipe pour participer aux interclubs du Département, vous pouvez venir l'encourager les deux lers dimanches de mai car ces deux matchs se joueront à domicile.



### VACANCES D'HIVER AU CLUB ADOS

**Le Club ados était ouvert pendant les deux semaines de vacances d'hiver. A cette période les CM2 étaient invités à nous rejoindre car ils feront bientôt leur entrée au collège. Nous avons accueilli beaucoup de monde, une quinzaine de jeunes en moyenne chaque jour.**

Au programme il y avait des activités variées et des sorties : cinéma, laser game, bowling, escape game, Lego masters, médiathèque, crêpes party.

Ils étaient très contents de se retrouver pour passer de bons moments ensemble et en avaient bien besoin après la difficile et longue période de crise sanitaire traversée.

Nous avons proposé un atelier court-métrage sur deux jours. Les jeunes avaient choisi comme thème la saga Star Wars. Ils ont apporté des déguisements et des accessoires pour tourner les scènes. Erwan, notre animateur, a ensuite réalisé le montage vidéo pour un résultat vraiment sympa ! Les ados ont adoré cette nouvelle activité originale. Ils se sont tous pris au jeu et ont dévoilé leurs talents d'acteurs.

Quatorze d'entre eux se sont portés volontaires pour aider à repeindre la salle Antoinette Belly durant trois matinées. Nous nous étions répartis en deux groupes et chacun a mis sa pierre à l'édifice. Les agents du service technique leur ont donné les consignes, car certains n'avaient encore jamais peint de leur vie... Mais ils ont vite appris et accompli cette tâche avec plein de bonne volonté.

En récompense, ils ont eu droit à une place pour la sortie au parc Disneyland Paris le dernier jour des vacances. Cela les a bien motivés !

Les jeunes ont déjà hâte des prochaines vacances au Club ados.





## HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS

**Le vendredi 11 mars, un hommage a été rendu aux victimes des actes terroristes. Une cérémonie rythmée par Les Enfants du Paradis de Damien Saez, destinée à affirmer notre volonté de vivre libres et fiers d'être Français et Européens.**

L'occasion de se remémorer « *le souvenir des policiers et gendarmes intervenus sur ces scènes de guerre dans notre pays. Nos pompiers et urgentistes qui ont soigné et sauvé. Et ceux qui chaque jour nous protègent, dans l'ombre.* »



Le discours de notre maire, Arnaud VÉDIE illustre bien cet état d'esprit : « *Face à la menace croissante, nous ne devons jamais renoncer à rien. Nous ne renoncerons à rien, surtout pas à rire, surtout pas à chanter, surtout pas à penser, surtout pas à aimer. Nous ne renoncerons pas à la liberté, à la liberté de croire ou de ne pas croire, à la liberté de penser, de dire, de dessiner, de blasphémer. Nous ne renoncerons pas à l'égalité entre les femmes et les hommes, entre tous les citoyens, à notre civilisation. Nous ne renoncerons pas à la liberté, à l'égalité et à la fraternité. Nous ne renoncerons à aucune des valeurs de notre République.* »



## COMMÉMORATION DU 19 MARS

En présence de notre député, Laurent SAINT-MARTIN, un hommage solennel a été rendu aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Soixante ans se sont écoulés depuis cette dernière guerre qui mit fin à la présence française en Algérie et tournait ainsi la page de la France comme puissance coloniale.

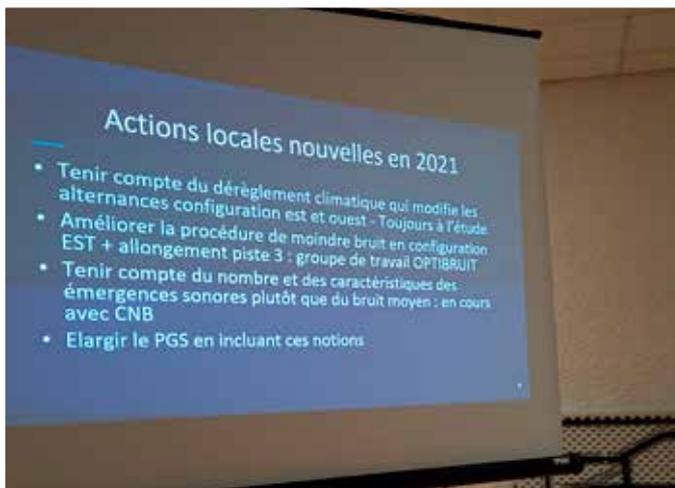


### RÉUNION PUBLIQUE DRAPO

**Une réunion publique s'est tenue le mardi 22 mars à l'initiative de l'association DRAPO qui œuvre pour la lutte contre les nuisances liées à la proximité de l'aéroport d'Orly.**

Cette réunion menée entre autres par Didier SERRE et Gérard BOUTHIER a permis une présentation générale de l'association et de ses actions dans le secteur et plus précisément à Périgny. Les personnes ont pu par la suite échanger et poser leurs questions autour des thématiques des nuisances sonores et atmosphériques.

L'association DRAPO est très active et milite actuellement aux côtés de la fédération nationale UFCNA (Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs), dont elle est membre, pour lancer une pétition au niveau des instances européennes et demander le respect des textes européens en matière de réduction des nuisances aériennes : pollution sonore, pollution chimique et gaz à effet de serre.



## LE MERCREDI 30 MARS, NOTRE COMMUNE ACCUEILLAIT DE NOTABLES INVITÉS

**Olivier CAPITANIO, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne était présent pour un moment d'échanges et d'écoute avec les maires des communes du Plateau Briard : Patrick FARCY, maire de Villecresnes, Vincent BEDU, Maire de Santeny, Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie, Yves THOREAU, Maire de Mandres-les-Roses et Arnaud VÉDIE, Maire de Périgny-sur-Yerres.**

De nombreux sujets ont été abordés pendant cette journée : routes départementales, régulation des flux et sécurisation des déplacements, collèges, fibre optique, préservation des espaces naturels, développement d'une agriculture raisonnée, plan 50 000 arbres, soutien aux équipes et associations sportives...

Le Département s'est engagé à être à nos côtés pour préserver la qualité de vie des communes du Plateau



Briard, pour développer leurs atouts et les soutenir dans leurs projets dont la route du développement durable, destinée à contourner les centres-villes de Villecresnes, Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres.

En réponse à l'invitation de notre Maire Arnaud VÉDIE et du député Laurent SAINT-MARTIN, notre ancien premier ministre, Edouard PHILIPPE, est venu à Périgny pour une visite exceptionnelle de la Villa Falbala en compagnie de la directrice de la Fondation DUBUFFET, Sophie WEBEL.



### BROCANTE DE PRINTEMPS

Il avait neigé l'avant-veille, mais cela n'a pas découragé les incondtionnels de la Brocante de Printemps qui ont bravé le vent glacial, se trouvant un petit coin de soleil pour affronter cette journée.

Ainsi, ce dimanche 3 avril, Périgny grouillait de curieux et de chineurs.

Comme chaque année, ce fut une réussite !



### PÉRIGNY ROULE DE PLUS EN PLUS PROPRE

**En 2017, la commune s'était équipée d'une Fiat Panda roulant au Bio - Gaz Naturel Véhicule (Bio-GNV) pour assurer les différentes tournées de notre ASVP. Puis, d'une Renault ZOE 400 destinée aux déplacements divers et au portage de repas pour les seniors de la commune.**

En ce début d'année, nous avons agrandi notre parc automobile, toujours dans le souci de préserver l'environnement, mais également le mieux vivre, par la maîtrise des nuisances sonores.

Ainsi, les services techniques ont récemment été dotés d'un Renault Kangoo e-tech électrique, mais également de deux Goupil. Ces utilitaires sont 100 % électriques et français. Leur petit gabarit leur permet de se faufiler partout, ils seront d'une aide précieuse pour les multiples missions des employés municipaux.



### EN 2022, REJOIGNEZ AMAP ST-LEU !

#### Ou 10 bonnes raisons de rejoindre notre association !

**1.** Parce que c'est l'assurance de pouvoir MANGER DES LÉGUMES DE SAISON chaque semaine, pendant un an.

**2.** Parce que ces légumes ont du GOÛT et de la CHAIR.

**3.** Car produits à Périgny même, de la terre à votre panier, PAS DE TRANSPORT POLLUANT.

**4.** Et comme ILS SONT BIO, ni pesticides, ni engrais chimiques utilisés pour leur production : les sols et les insectes vous sont reconnaissants.

**5.** Murielle aussi vous est reconnaissante, c'est notre maraîchère et grâce à votre engagement sur l'année, vous lui assurez de vendre ses légumes à un prix équitable (et très honnête). Vous pourrez ainsi dans vos dîners en ville vous targuer de contribuer à la CREATION D'UN EMPLOI LOCAL !

**6.** C'est même plusieurs emplois, car vous pouvez aussi souscrire à des contrats d'OEUFs, PAIN, PRODUITS LAITIERS ET POULET !

**7.** Parce que récupérer vos légumes CHAQUE VENDREDI ENTRE 19H et 20H, c'est l'assurance d'un week-end bien démarré !

**8.** Car se voir imposer le choix de ses légumes, ça peut paraître une réduction de liberté, mais c'est l'occasion d'élargir sa consommation, FAIRE DES DECOUVERTES et de nouvelles recettes.



**9.** Car les coups de main donnés ponctuellement pour le désherbage sont l'occasion d'échanges et de RENCONTRES INATTENDUES.

**10.** Parce que vous rejoindrez une ASSOCIATION SYMPATHIQUE ET DYNAMIQUE, comme vous pourrez le constater sur notre site <https://www.amap-stleu.fr/>

**Et si vous avez des questions, appelez Mathieu au 06.12.89.14.90.**

Vous pourrez prendre un panier à l'essai avant d'éventuellement vous lancer.

A bientôt :)



### POLICE PLURI-COMMUNALE, DÉJÀ 1 AN

Les communes sont libres de créer une police municipale et d'en définir les doctrines d'emploi dans les limites des compétences que la loi leur accorde.

Le 22 janvier 2020, voulant offrir une police de proximité à leurs habitants, les communes de Santeny et de Mandres-les-Roses inaugurent officiellement la police pluri-communale dont les locaux sont situés dans l'ancienne poste à Santeny.



**Gérard BRUN**  
Adjoint à l'Espace Public

La quiétude de notre commune, la sécurité des personnes et des biens étant une préoccupation constante des élus, le 31 mars 2021 le conseil municipal approuve l'intégration de Périgny dans la police pluri-communale. Marolles y adhère également.

Depuis 1 an, cette unité composée d'un chef de service principal de 1ère classe et de 5 agents intervient sur le territoire de notre commune, au plus près de la population, au cœur de notre village. Elle travaille en étroite collaboration avec la police nationale.

Équipés de 3 véhicules et de 6 VTT permettant une proximité renforcée avec la population, ces fonctionnaires territoriaux qui agissent sous l'autorité des Maires, ont pour missions principales, la prévention et le maintien du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques. Pour notre commune, il s'agit davantage de répondre à des problèmes d'incivilités.

Ils sont opérationnels du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30 et ponctuellement le week-end pour les besoins du service ainsi que plusieurs soirées tenues discrètes afin de surprendre la délinquance. Une amplitude horaire de présence plus importante permettrait une présence jusqu'à 1h du matin sous réserve d'une augmentation des effectifs.

L'accueil du public est assuré par un fonctionnaire de police de 9h00 à 17h30 pour le dépôt des mains courantes.

**UN NUMÉRO UNIQUE POUR LES JOINDRE,  
LE 06.99.71.77.13**



#### Quelques chiffres relatifs à notre commune pour les douze derniers mois :

- 129 appels téléphoniques reçus
- 57 rapports d'intervention
- 2486 mains courantes
- 267 PV électroniques établis
- 29 contrôles routiers ou radars
- 84 visites recensées au poste de police municipale

Les chiffres communiqués pour cette première année d'existence apportent la preuve de la nécessité et l'efficacité d'une police municipale.

Si la sécurité est un pouvoir régalien de l'État Republicain, elle se gagne au jour le jour et est l'affaire de tous.

Il reste à souligner l'action et l'engagement permanents des Maires qui représentent le premier maillon de cette chaîne pour assurer la continuité dans la sécurité de leurs administrés.



### LE POSTE DE POLICE

Se situe à Santeny, 1 bis de la Fontaine, dans un immeuble mis à la disposition par la ville. Il est équipé d'une armurerie ainsi que d'une salle dédiée au visionnage des images des caméras de vidéosurveillance. Toutes les images de nos 19 caméras installées à Périgny sont transférées au poste de police où elles sont visionnées et exploitées par agent.

### ARMEMENT

Les agents de police étant des cibles potentielles avec de plus en plus de missions à risques, les maires disposent de la faculté de les armer. Le port d'arme est délivré par le Préfet après formation et entraînements. Nos policiers sont dotés d'un armement individuel composé d'un type pistolet automatique Glock 17, d'un bâton télescopique, d'un générateur individuel de 300ml. Un armement collectif s'y ajoute, composé de flash-balls et de pistolets à impulsion électrique.

### STATIONNEMENT ABUSIF

Est considéré comme abusif, le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique pendant une durée 7 jours. Pour lutter contre cette forme de privatisation de l'espace public, en une année d'exercice, 18 véhicules ont été mis en fourrière dans notre commune, dont 9 pour le seul mois d'octobre 2021.

### CONTRÔLES ROUTIERS ET VITESSES

Le domaine routier constitue l'un des axes principaux de la police pluri-communale. Au cours de ses patrouilles, elle veille à la bonne application du Code de la route. Ainsi, sur un an, la plupart des infractions relevées concernent les excès de vitesse ainsi que le non-respect des règles de stationnement.



### GOVERNANCE

La gouvernance de la police pluri-communale est assurée par un comité d'élus appelé Comité de police. Chaque commune y est représentée par le Maire et deux élus titulaires.



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Créée en 1974, l'OTV est un système de lutte contre le cambriolage. Elle permet de faire surveiller une habitation ou un commerce vacant pendant les vacances scolaires par les services de police. Les pérignons peuvent bénéficier du dispositif en s'inscrivant auprès du poste de police munis d'une pièce d'identité.

Des patrouilles seront organisées pour passer vers votre domicile et vous serez prévenu en cas d'anomalie.

La demande est également transmise à la police nationale pour couvrir différents horaires de jour et de nuit.

En 1 an, seulement 10 pérignons ont demandé de profiter de ce service, ce qui est très peu.



### Comment devenir agent de police municipale :

Il faut d'abord réussir le concours de gardien-brigadier de police municipale qui permet d'accéder au premier grade du cadre d'emplois. Ensuite, vous pouvez postuler aux offres d'emploi des communes et intercommunalités. Globalement les besoins actuels en policiers sont importants et beaucoup d'emplois sont vacants.

### Compétence :

Ils sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire et de constater par procès-verbal les contraventions à ces arrêtés. En leur qualité d'agent de police judiciaire adjoint, ils peuvent verbaliser la grande majorité des contraventions prévue par le Code de la route ainsi que certaines précisées par le Code pénal. Affectés par décision du Maire à la sécurité d'une manifestation ou la surveillance d'un bâtiment, les agents peuvent procéder à l'inspection visuelle des bagages ainsi qu'à leur fouille mais avec le consentement de la personne. Il en est de même pour les palpations de sécurité sur les personnes.

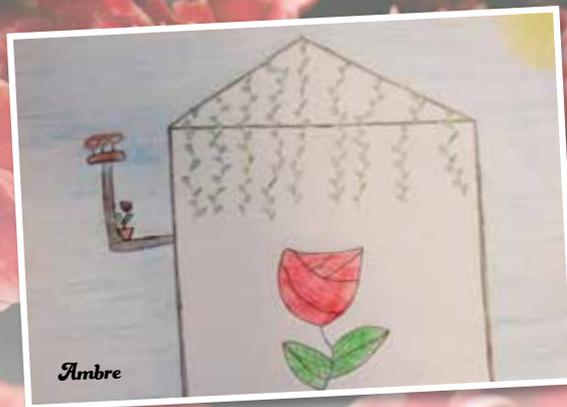
## CONCOURS DES BALCONS ET MAISONS FLEURIS

Vous avez la main verte ?

Vous aimez prendre soin de votre jardin ou simplement de vos balconnières ? Inscrivez-vous au concours des balcons et maison fleuris organisé par le Conseil Municipal des Jeunes.

Informations et inscriptions au Marché printanier du samedi 21 mai 2022 sur le stand du CMJ.

**Les places sont limitées à 20 participants maximum.**



## PRISE EN CHARGE DE LA CARTE IMAGINE-R

Le département du Val-de-Marne rembourse à hauteur de 50 % de la carte Imagine R des collégiens, lycéens et étudiants qui utilisent les transports franciliens.

Le montant du remboursement correspond à 50 % du coût annuel d'un abonnement à la carte Imagine R, hormis les 8 € de frais de dossier.

La demande de prise en charge doit être faite en ligne sur le site : <https://imaginer.valdemarne.fr/>

Pour l'année scolaire 2021-2022, les demandes sont ouvertes :

- depuis le 4 octobre 2021 pour les collégiens et lycéens
- depuis le 2 novembre 2021 pour les étudiants.

**Ces demandes doivent se faire avant le 31 juillet 2022.**



## SÉANCE DU MARDI 29 MARS 2022

### I - FINANCES

1. Actualisation des tarifs pour les terrains non entretenus Année 2021

*Voté à l'unanimité*

### II - AFFAIRES GÉNÉRALES

3. Demande de subvention au titre de la DSIL – Mairie Annexe

*Voté à l'unanimité*

4. Mise à jour du tableau des effectifs

*Voté à l'unanimité*

5. Création des emplois saisonniers – Été 2022

*Voté à l'unanimité*

### III - INSTITUTIONS

6. Autorisation de signature de la Charte Production Florale et Arboricole avec le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir

*Voté à l'unanimité*

## SÉANCE DU JEUDI 14 AVRIL 2022

### I - FINANCES

1. Affectation du résultat provisoire de clôture - Année 2021

*Voté à la majorité*

2. Vote du Budget Primitif Année 2022 -

*Voté à la majorité*

3. Subventions aux associations locales - Année 2022

*Voté à l'unanimité*

4. Subvention au CCAS

*Voté à l'unanimité*

5. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales Année 2022

*Voté à l'unanimité*

6. Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

*Voté à l'unanimité*

### II - QUALITÉ ET CADRE DE VIE

7. Acquisition d'une parcelle boisée section AD n° 166 et appartenant à la SAFER

*Voté à l'unanimité*

8. Avis de la commune sur la reprise de la compétence propreté urbaine par la communauté d'agglomération Val d'Yerres - Val de Seine

*Voté à l'unanimité*

## DU NOUVEAU DANS LES SERVICES

Nous souhaitons la bienvenue à Eric DRUESNE, qui a pris la responsabilité du service Enfance Jeunesse suite au départ de Séverine FOURNIER. Fort d'une expérience riche auprès de la jeunesse, il saura accompagner le service en lui insufflant une nouvelle vision.



Le responsable des Services techniques Jean-Louis BORDAS, a pris une retraite bien méritée depuis le 1<sup>er</sup> février dernier. Son remplacement est à présent assuré par Loïc MINE, déjà en charge du Service Urbanisme. Il mènera donc de front ces deux casquettes complémentaires.



**Nous leurs souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.**

## ACHATS EN LIGNE : LA VIGILANCE S'IMPOSE

Plus pratiques et parfois moins chers, les achats en ligne peuvent réserver de mauvaises surprises : retard de livraison, ou pas de livraison du tout, produit non conforme au descriptif ou carrément contrefait...

Pour éviter les pièges d'Internet, voici les précautions à prendre pour acheter en toute sécurité :

Vérifier l'identité du vendeur et la réputation du site, lire attentivement les mentions légales et les conditions générales de vente. Un site basé en France ou en Europe offre davantage de garanties et facilite les recours en cas de litige.

Bien lire les caractéristiques du produit et ne pas se contenter de la photo.

Prendre le temps de comparer le coût du produit, mais aussi sa disponibilité, le délai de livraison et les services annexes proposés (les garanties, notamment).

Confirmer la commande après avoir vérifié le détail, le prix et corrigé les éventuelles erreurs. La confirmation du contrat doit mentionner le prix et le délai de livraison et être accompagnée du formulaire type de rétractation.



**Important :** Une fois la livraison effectuée, l'acheteur dispose de 14 jours pour informer le vendeur de sa décision de se rétracter, sans avoir à se justifier ni à payer de pénalités (art. L.221-18 du Code de la consommation). Il dispose ensuite de 14 jours calendaires pour renvoyer le produit à ses frais.

Ne payer que sur un site sécurisé (l'adresse du site doit commencer par <https://>) et ne pas divulguer d'informations personnelles qui ne sont pas nécessaires à la transaction.

**En conclusion : rester vigilant ! Une trop belle affaire est souvent une arnaque.**

## PRODUITS RECONDITIONNÉS : LA FIN DES APPELLATIONS TROMPEUSES

Voitures d'occasion, vêtements de seconde main, mais aussi téléphones ou smartphones reconditionnés... Le vocabulaire varie, le principe reste le même. Pour faire des économies ou par souci de l'environnement, ou bien les deux, les consommateurs sont de plus en plus nombreux à acheter des produits ayant déjà servi.

Mais jusqu'à présent, en l'absence de définition légale, il était parfois difficile de connaître vraiment l'état d'un produit prétendument « reconditionné », « comme neuf » ou « remis à neuf » ... Comment savoir s'il a été testé et si les pièces défectueuses ou usées ont été remplacées ? Un produit reconditionné n'est pas un produit neuf.

Face aux dérives et abus constatés sur ce marché en plein essor, il était temps de protéger les intérêts des consommateurs. Un décret de février 2022\* définit les conditions d'utilisation des termes « reconditionné » et « produit reconditionné ».

Pour être qualifiés de reconditionnés, les produits et pièces détachées doivent répondre à deux conditions :

1. Ils doivent avoir subi des tests pour vérifier qu'ils répondent aux obligations légales de sécurité et à son usage légitime ;
2. Si besoin, les produits (ou pièces détachées) doivent avoir été réparés pour être à nouveau pleinement fonctionnels. Toutes les données doivent avoir été effacées.

Par ailleurs, les expressions « état neuf », « comme neuf », « à neuf » ou équivalentes, ne pourront plus se substituer au terme « reconditionné » quand il s'agit effectivement de produits reconditionnés.

Enfin, la mention « reconditionné en France » est officiellement réservée aux opérations de reconditionnement intégralement réalisées dans le pays.

Ces nouvelles exigences devraient contribuer à plus de clarté et permettre aux consommateurs de s'équiper pour moins cher en faisant un geste pour la planète. Bon plan, mais parfois bon filon pour les arnaqueurs

### LES PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS DE L'UFC QUE CHOISIR DU VAL D'YERRES :

- Tous les vendredis de 16h à 18h à Yerres, La Grange au Bois, 10, rue de Concy
- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de 18h à 19h à Brunoy, Salle des Fêtes, impasse de la Mairie, salle Les Godeaux au 1<sup>er</sup> étage

## UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DU VAL D'YERRES

Centre socioculturel «La Ferme» – 91800 BOUSSY SAINT ANTOINE

01 69 56 02 49 – [contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr)

## CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS

**Vous êtes nombreux à manifester des mécontentements face à des incivilités du quotidien. De facto, l'équipe municipale souhaite ainsi rappeler aux mémoires les arrêtés permanents en vigueur pour que bien-vivre ensemble soit une réalité et non une utopie.**

### CHIENS DANGEREUX : PERMIS DE DÉTENTION OBLIGATOIRE

Depuis 1<sup>er</sup> janvier 2010, tous les propriétaires de chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie doivent posséder un permis de détention, délivré par la police municipale de leur commune. Afin d'obtenir ce permis, le propriétaire du chien doit fournir les pièces justifiant l'identification de l'animal, la vaccination antirabique, une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal, la stérilisation du chien de 1<sup>re</sup> catégorie et produire l'attestation d'aptitude et l'évaluation comportementale de l'animal.

Pour rappel, toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie.

**Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.**

### LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage, ou de jardinage, impliquant l'usage des tondeuses à gazon, tailles-haies, tronçonneuses, nettoyeurs à haute pression et autres instruments dont l'intensité sonore est susceptible de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement les jours et horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

### CIRCULATION DES VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS

La circulation des véhicules et engins motorisés : deux roues, quads, engins spéciaux à moteur, etc, est interdite dans les espaces naturels du territoire communal :

- Complexe agro-touristique du Domaine de Saint leu
- Périmètre du site classé des rives de l'Yerres et ses abords
- Chemins ruraux et sentier d'interprétation agricole
- Maison de la Nature et de l'environnement

### ENTRETIENS DES HAIES

Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité. M. le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police relevant de l'art. L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage. Toutefois, avant de devoir engager une action contraignante, nous comptons sur le bon sens de tous pour une bonne cohabitation.

**La hauteur des haies doit être de 2m maximum en limite de propriété.**

### FEUX DE JARDINS ET DE BROUSSAILLES

Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Ile-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages de chantiers, de résidus de toutes sortes, d'herbes mouillées...

### STATIONNEMENT SUR LES BATEAUX

Laisser stationner son véhicule, sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau constitue l'infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale. En effet, nul ne peut donc stationner devant l'entrée d'un garage, ceci dans un principe d'égalité de tous les citoyens devant la Loi et pour éviter toute forme de privatisation de l'espace public.

**L'amende encourue est alors de 135€.**

### DÉJECTIONS CANINES

Notre commune a fait de nombreux efforts pour mettre dans différents endroits des conteneurs pour les déjections canines. Mais comment responsabiliser les quelques propriétaires de chiens qui n'ont toujours pas adopté le geste citoyen. Faudra-t-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ?

**À noter que l'amende applicable est de 68 euros.**

### COLLECTE DES CONTAINERS

Quel que soit votre jour de collecte, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis la veille ou le matin même pour les bacs marron et rangés le soir de la collecte.

Afin de connaître les jours de collecte par rue, consultez le site du SIVOM : [www.sivom.com](http://www.sivom.com)



## BRIE QUI LIT

La Brie Qui Lit est ouverte gratuitement à tous les habitants du territoire, adultes et enfants, rue de Mandres (à côté de la Maison des Associations et de la pharmacie), les mercredis et samedis de 10h30 à 12h30 hors vacances.

L'arrivée de quatre nouvelles bénévoles nous permet d'assurer des permanences supplémentaires les samedis de 10h30 à 12h30 durant les petites vacances scolaires.

Nous espérons vous voir nombreux !

## « Je lis, je partage »

Nous donnons la parole à nos lecteurs.

**SYLVIANE G. - LA PLUS SECRÈTE MÉMOIRE DES HOMMES DE MOHAMED MBOUGAR SARR, PRIX GONCOURT 2021 :**

*Qu'est-ce qui vous a donné envie de lire ce livre ?*

C'est en me référant à la volonté des créateurs du prix Goncourt, appelé à récompenser une première œuvre d'imagination en prose, qui peut ouvrir la notoriété à son lauréat, que j'ai eu la curiosité de découvrir un auteur méconnu ou peu connu. Mon intérêt fut de plus conforté par les avis controversés de la presse à l'égard de quelques-uns de ses précédents ouvrages.

*Quelles sont vos impressions à la fin de cette lecture ?*

Mes impressions sont partagées entre le thème très fort et engagé du roman et sa construction qui peut désorienter le lecteur.

C'est autour de la quête d'un jeune auteur sénégalais pour reconstituer le parcours d'un auteur oublié qualifié de « Rimbaud nègre » pour son unique manuscrit paru en 1938 que s'articule le roman. Pour moi, ces deux qualificatifs dévoilent à eux seuls les deux idées essentielles du roman, le colonialisme et la création littéraire.

Le fil de sa quête n'est cependant pas linéaire car l'auteur mêle récits et témoignages, des « flashback » et un double narrateur au sein d'un même chapitre.

*Pouvez-vous décrire ce livre en quelques mots pour encourager nos autres lecteurs à le lire ?*

C'est un hymne à la littérature francophone. J'ai particulièrement apprécié l'esthétisme du style, recherché et poétique, les phrases imagées bien que parfois trop longues. Le cheminement du narrateur qui traverse plusieurs époques et l'entraîne de par le monde est captivant.

Je crains cependant que d'un abord peu facile, le roman ne rencontre pas ses lecteurs.

Adultes et enfants peuvent emprunter jusqu'à 3 livres pour 15 jours afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

Communiquez avec nous et recevez nos informations via notre adresse mail : [briequilit94520@gmail.com](mailto:briequilit94520@gmail.com).

## LE RETOUR DES SAGAS LITTÉRAIRES

D'origine islandaise, née au XII<sup>e</sup> siècle, la saga désignait une épopée familiale légendaire sur plusieurs générations.

Aujourd'hui, comme la série littéraire dont elle est souvent rapprochée, la saga est un récit long composé de plusieurs romans centré sur des personnages ou des thèmes récurrents, autour de chroniques familiales qui trouvent leur ancrage dans l'histoire et la société.

Pourtant, si le dénouement est clairement identifié à la fin de chaque volume de la série, constituant une entité, il y demeure à l'état d'ébauche dans la saga et n'est révélé qu'au terme de sa lecture.

En créant des personnages et des lieux, qui s'inscrivent dans la durée, l'auteur s'assure de la fidélisation du lecteur.

La littérature française n'a pas échappé au genre puisque par exemple, la fresque des « Rougon – Macquart » (20 romans) d'Émile Zola, pourrait se définir comme une série, de même que les « Maigret » de Georges Simenon, tandis que « Les Semailles et les Moissons » (5 volumes) d'Henri Troyat s'apparenterait plutôt à une saga, tout comme La Baie des Anges de Max Gallo ou La Bicyclette Bleue de Régine Desforges.

Après la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le développement de nombreuses sagas sentimentales a discrédité le genre.

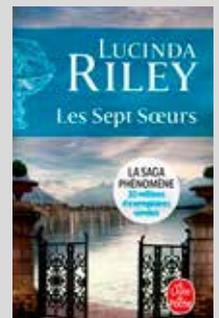
Depuis quelques années, on assiste au regain de la saga qui conserve les ressorts qui ont bâti son succès.

Nous avons déjà présenté deux de nos « coups de cœur » dans la Feuille de Chou de juillet 2021 et janvier 2022, La Saga des 9 de Marc Lévy (manipulation politique et économique) et la fresque historique sur la dynastie des Ptolémées de Françoise Chandernagor.

**Venez découvrir ce que La Brie Qui Lit vous propose aussi en la matière :**

- La saga des émigrants de Vilhelm Moberg (5 volumes), fresque sur l'immigration suédoise en Amérique au XIX<sup>e</sup> siècle
- L'amie prodigieuse d'Elena Ferrante (4 tomes), étude sociologique qui se déroule en Italie sur 50 ans à travers deux héroïnes.
- La saga des Cazalet d'Elizabeth Jane Howard (5 volumes), l'auteure brosse les portraits de quatre générations d'une famille anglaise pendant la seconde guerre mondiale et la reconstruction d'après-guerre.

- Plus récemment, nous venons d'acquiescer cette nouvelle saga, annoncée comme un phénomène mondial : Les sept sœurs de Lucinda Riley (7 volumes).
- Il s'agit des destins croisés de sœurs issues de l'adoption qui vont rechercher leurs origines aux quatre coins du monde. Sur le thème de la vocation artistique, l'auteure déroule le fil généalogique comme une énigme qui fédère le lecteur.
- Cependant, l'auteure insuffle une dimension sentimentale qui parfois peine à convaincre.



## LES FÊTES RELIGIEUSES, LES COMMUNIONS, LE CATÉCHISMES

Souvenirs de nos Curés. Les cérémonies religieuses, la messe et le catéchisme à Périgny ?

C'étaient, pour la messe, à notre époque des années 1960, en l'église Saint-Leu à 11h le dimanche matin, il faut avouer que cela relevait plus de rencontres entre copines et copains que d'engagement réel, les garçons enfants de cœur visaient plus les cornets de dragées des baptêmes et les bêtises au vin de messe dans la sacristie, mais tout cela dans le respect de Monsieur le Curé, le «cathé» c'était la dame du samedi après l'école et à Mandres le jeudi, jour où l'école ne sévissait pas... et le but, la «communion solennelle» souvent à la Pentecôte, ce jour-là... la messe, la famille à l'église, et l'après-midi, le défilé avec nos cierges pour les vêpres dans le Parc Beauséjour ou nous retrouvions les enfants de Mandres et Varennes, avec qui nous avons déjà fait notre semaine de préparation, que de jolis souvenirs !!!

*Colette Fournier – Pisson*



## ETAT-CIVIL

### Bienvenue à ...

• Gabriel JEAN-RISME • Bianca GALAN • Cassiopée TERRAL • Eliott GUIRAO • Inès BARAKA • Lina KHAN • Maxime HOVANISIAN • Noé BARROS •

### Félicitations à ...

• Halima MEJRI & Frédéric BIDARRA

### Sincères condoléances aux proches de...

• Arlette HALIGON née TREKKER (85 ans)



## MANIFESTATION À VENIR À PÉRIGNY

MAI

DIMANCHE 8 • **COMMEMORATION DU 8 MAI 1945**  
9h Monument aux Morts

VENREDI 20 • **REPAS CLUB SUR LE THÈME DE LA MER**  
12h au Périclub. Inscriptions en Mairie

SAMEDI 21 • **MIEUX VIVRE MON VILLAGE**  
10h-12h – Cottages

SAMEDI 21 • **MARCHE DE PRINTEMPS**  
14h-20h Place de l'Église

LES 28-29 • **PRINTEMPS DES ARTS**  
Gymnase Alain Mimoun



JUIN

SAMEDI 4 • **FÊTE DE FIN D'ANNÉE**  
**ÉCOLE SUZANNE HEINRICH**  
10h-15h Gymnase Alain Mimoun

DIMANCHE 12 • **ÉLECTIONS LEGISLATIVES 1<sup>ER</sup> TOUR**  
8h – 20h Gymnase Alain Mimoun

SAMEDI 18 • **COMMÉMORATION DU 18 JUIN**  
9h Monument aux Morts – Place Charles de Gaulle

SAMEDI 18 • **MIEUX VIVRE MON VILLAGE**  
10h-12h – Pierreux / Pommeraie

DIMANCHE 19 • **ÉLECTIONS LEGISLATIVES 2<sup>E</sup> TOUR**  
8h – 20h Gymnase Alain Mimoun

MARDI 21 • **FÊTE DE LA MUSIQUE**

MARDI 28 • **CONSEIL MUNICIPAL**  
20h Salle Antoinette Belly

SAMEDI 25 • **THEATRE L'ÂGE DE FAIRE**  
20h au gymnase Alain Mimoun

DIMANCHE 26 • **CONCERT DES ELEVES**  
**CONSERVATOIRE**  
16h au gymnase Alain Mimoun

## MANIFESTATION À VENIR SUR LE PLATEAU BRIARD

MAI

LES 21 ET 22 • **SAPRISTI ! 3<sup>E</sup> FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE**  
Bois d'Auteuil à Villecresnes

LUNDI 23 • **CONFÉRENCE UIA : HISTOIRE DU PLATEAU BRIARD**  
19h salles de Fêtes de Marolles-en-Brie



## N° UTILES

- **École maternelle S. HEINRICH**  
.....01 45 69 97 38
  - **École élémentaire G.HURE**  
.....01 45 98 18 14
  - **Maison de la nature**  
.....01 45 98 83 18
  - **Micro crèche Mon ami Perrau - Périgny**  
.....09 54 85 70 74
  - **Crèche Périgny/Mandres**  
.....01 45 98 90 17
- ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE**  
• 94031 Créteil.....36 46
- CENTRE DES IMPÔTS**  
• 9 à 11, rue de Valenton  
94470 Boissy-Saint-Léger .....01 45 95 59 20
- TRÉSORERIE PRINCIPALE**  
• 9, rue de Valenton  
94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59
- FUNÉRARIUM**  
• Villeneuve-Saint-Georges.....01 45 10 12 80
- EDF-GDF**  
• n° appel urgence électricité.....09 726 750 94  
• n° appel urgence gaz .....0 800 47 33 33  
• ERDF dépannage.....09 726 750 94
- SUEZ - LYONNAISE DES EAUX**  
• 51, avenue de Sénart  
91230 Montgeron.....0977 408 408
- SIVOM** (collecte des ordures ménagères  
et déchetterie)  
• Route du Tremblay - 91480 Varennes-  
Jarcy.....01 69 00 96 90
- ESE France**  
• Service des containers d'ordures  
ménagères.....01 69 00 12 10
- COMMISSARIAT**  
• Boissy-Saint-Léger .....01 45 10 71 50
- POLICE PLURI-COMMUNALE**  
• 1 bis rue de la Fontaine  
94440 SANTENY.....06 99 71 77 13
- SyAGE Assainissement**  
• 17, rue Gustave Eiffel  
MONTGERON .....01 69 83 72 00

## SOINS &amp; SANTÉ

## HÔPITAUX

• **CHI Villeneuve-Saint-Georges :**

40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges.....01 43 86 20 00

• **CHI Créteil :** 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.....01 45 17 50 00• **CHU Créteil :** Henri Mondor .....01 49 81 21 11

## HÔPITAUX PRIVÉS

• Hôpital privé Val d'Yerres.....01 69 48 48 13

• Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial).....0 826 30 90 00

**SECOURS D'URGENCE - SAMU** .....15 ou 08 25 00 15 25**POLICE SECOURS** .....17**CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES** .....18 ou 01 45 99 08 74**CENTRE ANTI-POISON PARIS** .....01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48**MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres**

• Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie .....01 45 98 98 50

**Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés****ASUM 94**.....01 45 17 95 50

Consultation à domicile, jour et nuit / jours fériés

**SAMU/SAMI** .....15De 20h à minuit du lundi au vendredi, de 16h à minuit le samedi  
et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés.

• 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE

• 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

**PMI** • 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes.....01 45 69 18 14**PHARMACIE** • Martine JAULIN place de Boécourt .....01 45 98 66 47**INFIRMIÈRES** • Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

• Cabinet.....01 45 98 91 27

• Soins à domicile.....01 45 98 76 49

**DENTISTE** • Céline RAMOS 60 rue des Roses.....01 43 86 73 95**OSTÉOPATHE** • Marion LALANDE 6 rue de Brie .....07 83 83 60 70**PÉDICURE-PODOLOGUE** • Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48**PSYCHOLOGUES**

• Fanny MAULINO 6, rue de Brie .....Tél : 07 67 38 27 87

• Aurore AUTRAN 6, rue de Brie .....RDV en ligne

• Laetitia CAETANO 19 rue de Mandres .....06 63 60 68 55

**PSYCHOMOTRICIENNE** • Caroline MORITZ 10, rue des Charmes ....06 81 49 27 44**MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE**

• Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

**SOPHROLOGUE** • Stéphanie PROUHÈZE, à domicile.....06 61 81 35 29**NATUROPATHE** • Véronique CORMIER .....06 82 83 88 35**URGENCES VÉTÉRINAIRES**

• VOUTEAU &amp; OLSCHWANG

17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES ..01 56 32 04 04

• PET VET CLINIC

LAMAREE VELY - 24 route de Paris, RN 19 - 94440 SANTENY .....01 56 86 24 70

**AMBULANCES GRIET - Service de jour** .....01 45 69 37 37**Service de nuit** .....01 45 69 23 65

• GOUIN.....01 64 88 71 10

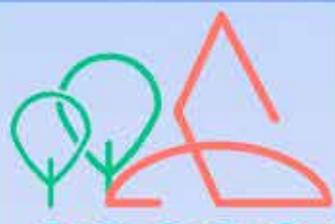
• DAVRIL .....01 60 47 90 90

**TAXIS** • M. LECLERC.....06 09 75 47 19**ASSOCIATIONS D'AIDE**

• Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00

• S.O.S Amitié.....01 42 96 26 26

**AIDE AUX VICTIMES** • Numéro national.....08 842 846 37



Périgny  
sur Yerres

Val-de-Marne

# *Le Petit Marché de Printemps de Périgny*

*Samedi 21 mai*

*De 14h à 20h*

*Place de l'église*

**Bien-être**

**Légumes bios**

**Plantes médicinales**

**Poterie**

**Apiculteur**

**Cyclo Smoothie**

**Etc...**